Il-Appropriation, rivalités et protection

A-Appropriation

1-Le partage des espaces maritimes

Il repose sur le droit international. Le droit de la mer a été défini par la Convention des Nations Unies sur le Droit de la mer (CNUDM) signée à Montego Bay en Jamaïque en 1982.

Plus on est proche des côtes d'un Etat, plus les droits souverains sont importants ; plus on s'en éloigne, plus la liberté est grande :

- Pleine souveraineté d'un Etat côtier sur ses eaux territoriales = 12 milles ;
- ➢ Souveraineté sur la zone économique exclusive = ZEE, 200 milles ;
- Au-delà les eaux internationales ou haute-mer = espace de libre circulation, où l'exploitation des fonds est réglementée par les Nations-Unies.

2-D'immenses ZEE

- -1er rang les Etats-Unis avec 12,2 millions de km²
- -2e rang la France avec 10,1 millions de km² bénéficie de ses territoires ultra-marins

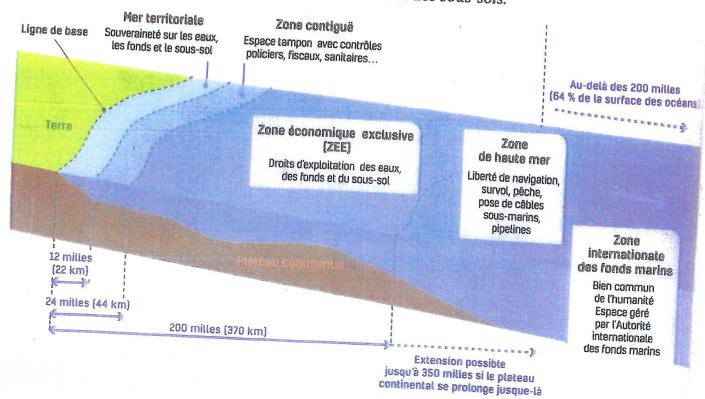
3º rang l'Australie, 9 millions de km2 ; la Russie, 7,7 millions de km2, la Nouvelle-Zélande, 6.7 millions de km2.

Ils peuvent y réglementer l'accès et l'exploitation des ressources naturelles. Ces espaces maritimes appropriés par les Etats représentent en 2018 36% des mers du globe, la haute-mer 64%.

3-Protection de la haute-mer

Définies comme « biens communs mondiaux », les eaux internationales ne peuvent être appropriées ou revendiquées.

L'Autorité internationale des fonds marins, l'AIFM, créée en 1994 sous l'égide des Nations-Unies, gère les autorisations d'exploitation des ressources minérales au fond des océans. Elle peut accorder aux Etats qui le demandent une extension de leur ZEE jusqu'à 350 miles afin d'y exploiter les ressources des sols et des sous-sols.



B-Rivalités et enjeux géostratégiques

1-Les richesses maritimes attisent les tensions entre Etats

- -Dans l'océan glacial Arctique où la fonte de la banquise suscite les convoitises des pays riverains pour l'exploitation des ressources et la maîtrise de nouvelles routes maritimes.
- -En mer de Chine méridionale, dans l'océan indien ou dans le golfe arabo-persique

2-La liberté de naviguer de plus en plus menacée

-La Chine cherche à imposer sa souveraineté sur des espaces maritimes qu'elle considère comme historiquement rattachés à son territoire.

La piraterie est importante : golfe d'Aden, golfe de Guinée, détroit de Malacca, et mobilise de nombreux Etats dans le monde : opération européenne Atalante dans l'océan indien.

3-La maîtrise des mers et des océans est un facteur d'affirmation de la puissance

Un petit nombre d'Etat dispose d'importantes flottes militaires leur permettant de prolonger leurs intérêts. C'est le cas de la France et du Royaume-Uni.

Les Etats-Unis disposent des forces navales les plus importantes, présentes sur tous les océans du globe. « Gendarme » naval mondial, les Etats-Unis (11 porte-avions) doivent composer avec la montée en puissance de la marine chinoise qui possède aujourd'hui deux porte-avions et de nombreux sous-marins.

L'Inde est également une puissance navale émergente.

C- Des espaces maritimes entre menaces et protection

1-Menacés par les activités humaines

- -Transport d'hydrocarbures et exploitation par les plateformes *offshore* = importantes pollution comme les marées noires par exemple.
- -Concentration des déchets = apparition de « continents » de plastique dans tous les océans. 10 millions de tonnes de plastiques sont rejetés dans les mers ce qui met en péril une partie de la faune marine et dégrade les eaux.

2-L'appropriation pour les protéger

- -Les Etats côtiers mettent en place des mesures de protection et la patrimonialisation de leurs domaines = préservation des mangroves, des barrières de corail, des espèces halieutiques.
- -5000 aires marines sont protégées = les Iles Cook (Nouvelle-Zélande), les Terres australes françaises, le mer de corail (Nouvelle Calédonie)...

3-Entre des logiques de valorisation et de protection

Les mers et les océans représentent un capital dont le produit maritime brut, PMB, c'està-dire la richesse produite serait estimée à 2 500 milliards de \$, soit l'équivalent de la 7° puissance économique planétaire.

mer et olients sont des espares enentiils dans la mendialisatione. d'une économie globale. Hers et Breaus, our trui Vories como tels, ou coun de la modicalisation

